

Communiqué

Pour diffusion immédiate

RETOUR AUX SOURCES, PRÉSERVONS NOTRE EAU POTABLE

Sainte-Martine, le 24 mars 2021 – La Municipalité de Sainte-Martine lance officiellement la campagne *Retour aux sources* qui découle de l'adoption par le conseil municipal de la *Stratégie municipale d'économie de l'eau potable horizon 2019-2025* et qui sera déployée dans les outils de communication de la Municipalité. Elle vise à sensibiliser les Martinois et Martinoises à l'importance d'économiser l'eau potable et d'adopter des comportements responsables lors de l'utilisation de cette ressource.

UNE RESSOURCE ÉPUISSABLE

La protection de l'eau est un enjeu mondial, sa répartition inégale sur le globe en fait une ressource convoitée. Le Québec dispose de 3 % des eaux douces renouvelables de la planète et les Québécois et Québécoises sont parmi les plus grands consommateurs d'eau au monde avec 573 litres par personne par jour selon les données 2015. « Depuis plusieurs années, le comité de l'environnement, composé de citoyens engagés, travaille fort à soumettre des idées en lien avec l'économie d'eau potable. Il est important de se rappeler que bien que l'on retrouve une grande quantité d'eau au Québec, les bassins qui approvisionnent nos réseaux d'aqueduc sont à risques et peuvent devenir inutilisables comme l'a vécu Sainte-Martine dans les années 70 avec les lagunes de Mercier » mentionne la mairesse, Maude Laberge.

UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION MARTINOISE

La Municipalité de Sainte-Martine répond déjà aux obligations légales du ministère concernant la transmission de données sur l'état de son réseau de distribution. Cette année, elle emboîte le pas en se dotant de sa propre stratégie municipale d'économie d'eau potable et en mettant en place des actions de sensibilisation auprès des consommateurs sur son territoire. Le document comportant le détail des actions et de leurs échéanciers sera diffusé à l'ensemble de la population le 1^{er} avril prochain. « Les municipalités ont la responsabilité de se préparer aux changements climatiques et aux enjeux liés à l'approvisionnement en eau potable », ajoute Maude Laberge. C'est donc par l'entremise de la campagne de sensibilisation *Retour aux sources* que plusieurs actions seront promues auprès du public. Une signature graphique a été élaborée, rappelant le cycle de l'eau et l'importance du retour à la terre de cette ressource. Le slogan *Préservez notre eau potable* incite les citoyens et citoyennes à s'impliquer collectivement dans cette démarche de réduction de l'utilisation de l'eau potable.

DES EFFORTS À LONG TERME

Afin d'accompagner la population dans leurs efforts de réduction d'utilisation de l'eau potable, la Municipalité implantera les mesures suivantes au cours de l'année 2021 :

- Un règlement permettant d'offrir une subvention aux propriétaires martinois, et ce pour l'acquisition de barils récupérateurs d'eau de pluie est en vigueur depuis le 15 mars dernier. L'incitatif financier représente 80 % de la facture pour un montant maximal de 100 \$ et un nombre maximal de 2 barils par propriété.
- Un programme de débranchement des gouttières se tiendra au cours de l'été avec l'aide d'un étudiant en urbanisme qui agira à titre de conseiller auprès des résidents. Celui-ci sillonnera l'ensemble des quartiers desservis par le réseau d'aqueduc.
- Le système de gouttières du pavillon des patineurs, situé au 58, rue Saint-Joseph, sera modifié afin de présenter un modèle concret utilisant barils d'eau de pluie et système d'arrosage des plates-bandes.



- Une plate-bande sera aménagée au nouveau parc Léo-Myre, situé entre la piste cyclable et le parc Nolasque-April, utilisant les principes du xéropaysagement, c'est-à-dire en privilégiant les plantes indigènes qui ne nécessitent pratiquement pas d'arrosage.
- Les citoyens et citoyennes pourront, dans les prochains mois, bénéficier de rabais avantageux lors d'achat d'équipements économiseurs d'eau et d'énergie homologués WaterSense. L'achat se fait sur le site Internet d'Hydro-Québec en sélectionnant le rabais applicable à la Municipalité de Sainte-Martine.
- Des activités, ateliers et conférences de sensibilisation seront organisés tout au long de l'année et intégrés à la programmation de culture et loisirs.
- Rappelons qu'une subvention pour l'achat de toilette à débit réduit est déjà offerte depuis 2011.

LA STRATÉGIE QUÉBÉCOISE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE

En 2018, le gouvernement provincial renouvelait sa Stratégie québécoise d'économie d'eau potable 2011-2017. Dans cette nouvelle version 2019-2025, des outils ont été mis en place afin d'aider les municipalités à acquérir des connaissances et à poser des diagnostics clairs et concrets sur leur utilisation de l'eau. D'ici 2025, les 3 objectifs pour l'ensemble du Québec sont : La réduction de 20 % de la quantité d'eau distribuée par personne par rapport à l'année 2015, donc pour y arriver, il faudra passer de 573 L/pers/d à 458 L/pers/d. L'atteinte d'un niveau de fuites modéré selon l'indice de l'International Water Association (IWA). L'augmentation progressive des investissements nécessaires pour réaliser le maintien d'actifs de façon pérenne tout en éliminant graduellement le déficit d'entretien. Pour en savoir plus, consultez le site

<https://www.mamh.gouv.qc.ca/infrastructures/strategie/a-propos-de-la-strategie/>

- 30 -

Source :

Audrey Caza

Responsable des communications

communication@sainte-martine.ca

450 427-3050 poste 241



Sainte-Martine
Entre terres et rivières



3, rue des Copains
Sainte-Martine (Québec) J0S 1V0

Tél. : 450 427-3050